

« Administration générale »

M. Raphaël MEDARD – M. Laurent DELBECQUE

Conseil Communautaire du 20 octobre 2009 19 H 00 – Boussay

PROCÈS-VERBAL

Nombre de délégués en exercice : 38

Nombre de délégués votants : 37

Présents : 32

COMMUNES	DÉLÉGUÉS TITULAIRES		SUPLÉANTS
AIGREFEUILLE-SUR-MAINE	M. Jean-Yves TEMPLIER M. Patrick COCHET	M. Jean-Paul DENIAUD	
BOUSSAY	M. Gérard ESNAULT M. Gilles BATAILLE	M. Pierre-Luc PAVAGEAU	
CLISSON	M. Jean-Pierre COUDRAIS M. Franck NICOLON	Mme Françoise GAUTHIER M. André RAUTUREAU	
GÉTIGNÉ	M. François GUILLOT M. Gilles DIXNEUF		Mme Carine SARTORI Mme Laurence VALTON
GORGES	M. Claude CESBRON	M. Patrice LECHAPPE	
LA PLANCHE	M. Jean-Paul RICHARD M. Jean-Paul GARREAU	Mme Danielle ALLAIN	
MAISON-SUR-SÈVRE	M. Thierry GEX		M. Alain CARDIN
MONNIÈRES	M. Claude CARTERON	M. Gérard MARION	
REMOUILLÉ	M. Robert GOURAUD		Mme Maryvonne GUIBERT
ST-HILAIRE-DE-CLISSON	Mme Martine LEGEAI	M. Michel MECHINEAU	
ST-LUMINE-DE-CLISSON	M. Emmanuel GIRARD		M. Jean-Michel HERVOUET
VIEILLEVIGNE	Mme Nelly SORIN M. Daniel BONNET	M. Michel BATARD	

Excusés : Mme Lisa BELOUIN, M. Jean BABONNEAU qui a donné procuration à André Rautureau, M. Georges PIFFETEAU, M. Christian COVEZ, M. Jean BOUCHER qui a donné procuration à Claude Cesbron, Mme Eliane PETITJEAN qui a donné procuration à Patrice Lechappé, M. Aymar RIVALLIN qui a donné procuration à Alain Cardin, M. Pascal BROCHARD, M. Denis GRANDJEAN, M. Christian HERVOUET et M. Jacques PROUX qui a donné procuration à Nelly Sorin.

Secrétaire de séance : M. Gérard ESNAULT.

Assistaient également à la séance : Mme Véronique Neau, M. Paul Bahuaud, M. Jean-Yves Le Roux, M. Jean-Paul Jonchère et Mme Dominique Tellier.

Tout d'abord, M. le Président et M. Jean-Paul RICHARD font part du décès de l'enfant âgé de huit ans de Mme Janik RIVIERE, 2^{ème} adjoint à la commune de Saint-Lumine-de-Clisson, et s'associent à la famille dans ce deuil.

- ✚ Le Conseil Communautaire désigne M. Gérard ESNAULT pour être secrétaire de cette séance.

M. le Président informe l'Assemblée que depuis le Conseil Communautaire du 15 septembre dernier, qui a dressé la liste des entreprises qui seront exonérées de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour 2010, deux entreprises ont été rajoutées. Il s'agit de :

- SAS Morisseau peinture / SCI la Noue des Bas - 158, le Fresne à Saint-Lumine-de-Clisson - ZX 72
- SCI Lucile de Couard - 56, avenue de Nantes à Vieillevigne- A256-A257-A273-A274-A430-A433-A434-A437-Z177

- ✚ Le procès-verbal de la séance du 15 septembre 2009 est approuvé à l'unanimité.

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

ADMINISTRATION GENERALE - FINANCES

✚ Désignation des délégués supplémentaires aux commissions du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais

Suite à la demande du Syndicat mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais, le Conseil Communautaire désigne à l'unanimité un délégué supplémentaire pour chacune des six commissions de travail du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais pour représenter la Communauté de communes de la Vallée de Clisson :

Commissions	Délégués
Urbanisme	- Franck NICOLON (Clisson)
Tourisme	- Albert MECHINEAU (Monnières)
Habitat	- Hélène PAVAGEAU (Remouillé)
Développement durable	- Patrick COCHET (Aigrefeuille-sur-Maine)
Patrimoine, musée, art et histoire et spectacles vivants	- Nicole PROQUIN-BUCHET (La Planche)
Communication	- Jacques PROUX (Vieillevigne)

✚ Information sur la désignation des délégués pour siéger au comité de pilotage « réflexion sur un éventuel rapprochement des communautés de communes » du Syndicat mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais

M. le Président rappelle à l'Assemblée le contexte actuel des projets de loi sur la réforme des collectivités territoriales.

Il ajoute que lors de la réunion du 4 septembre 2009 en présence des Maires, des Présidents et des Conseillers généraux du territoire du Pays du Vignoble Nantais, il a été décidé à l'unanimité de poursuivre « la réflexion sur un éventuel rapprochement des communautés de communes ».

Par conséquent, le Syndicat mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais met en place un comité de pilotage, dont la tâche première sera de définir une méthodologie de travail. Il informe l'Assemblée que le Conseil des Maires du 6 octobre 2009 a décidé de nommer les délégués suivants pour siéger à ce comité de pilotage :

- Jean-Yves TEMPLIER, Président
- Jean-Pierre COUDRAIS

M. Jean-Pierre COUDRAIS précise qu'il s'agit de travailler ensemble sur les projets structurants du territoire et sur des mutualisations tout en gardant le souci de la proximité avec la population. Il assure que toute décision sera soumise à l'approbation du conseil communautaire.

M. Michel MECHINEAU fait part de son inquiétude sur l'éventuelle fusion des communautés de communes en raison des problèmes de cohérence et de pouvoir de décision au niveau de toutes les communes.

M. Franck NICOLON a estimé qu'il y avait un véritable débat au sein des conseils municipaux et des conseils communautaires concernant divers sujets dont les déchets et le tourisme. Il semble nécessaire que les travaux abordés au sein du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais fassent également l'objet d'un retour sur le plan communal.

Pour M. Patrice LECHAPPE, le premier exercice à faire au niveau de la communauté de communes serait de regrouper des syndicats intercommunaux existants, notamment dans le domaine des transports.

Pour conclure, M. le Président affirme la nécessité de prendre en compte l'histoire et la spécificité de chaque communauté de communes. Des dossiers existants permettent de commencer à travailler dans un rapprochement (tourisme, déchets, recyclerie).

↪ Décision modificative n° 1 du budget 2009

Suite à la création d'un budget annexe « zones d'activités de proximité » au 1^{er} janvier 2008, le Conseil Communautaire approuve le transfert de dépenses initiales faites à partir du budget annexe « zones d'activités » vers le budget annexe « zones d'activités de proximité » pour une meilleure lisibilité des opérations et donc vote à l'unanimité la décision modificative n°1 du budget 2009 comme suit :

<u>BUDGET ANNEXE ZONES D'ACTIVITES</u>	
Section de fonctionnement :	
Dépenses :	
<u>Chapitre 042 Opérations d'ordre entre sections</u>	
Compte 71355 Variation de stocks terrains aménagés :	+ 106 068,37 €
Compte 71355 Variation de stocks terrains aménagés :	- 106 068,37 €
Recettes :	
<u>Chapitre 70 Produits des services</u>	
Compte 7015 Vente de terrains aménagés :	- 106 068,37 €
<u>Chapitre 77 Produits exceptionnels</u>	
Compte 773 Mandats annulés sur exercice antérieur :	+ 106 068,37 €
Section d'investissement :	
Dépenses :	
(aucune opération)	
Recettes :	
<u>Chapitre 040 Opérations d'ordre entre sections</u>	
Compte 3555 Stocks de terrains aménagés :	+ 106 068,37 €
Compte 3555 Stocks de terrains aménagés :	- 106 068,37 €
Le budget annexe zones d'activités s'équilibre en sections de fonctionnement et d'investissement à 0,00 €.	

BUDGET ANNEXE ZONES D'ACTIVITES DE PROXIMITE

Section de fonctionnement :

Dépenses :

Chapitre 011 Charges à caractère général

Compte 6015 Terrains à aménager :	+ 83 610,00 €
Compte 6045 Etudes et prestations de services :	+ 12 228,77 €
Compte 608 Frais accessoires :	+ 13 034,00 €

Chapitre 042 Opérations d'ordre entre sections

Compte 71355 Variation de stocks terrains aménagés :	+ 108 872,77 €
--	----------------

Recettes :

Chapitre 70 Produits des services

Compte 7015 Vente de terrains aménagés :	+ 108 872,77 €
--	----------------

Chapitre 042 Opérations d'ordre entre sections

Compte 71355 Variation de stocks terrains aménagés :	+ 108 872,77 €
--	----------------

Section d'investissement :

Dépenses :

Chapitre 040 Opérations d'ordre entre sections

Compte 3555 Stocks de terrains aménagés :	+ 108 872,77 €
---	----------------

Recettes :

Chapitre 040 Opérations d'ordre entre sections

Compte 3555 Stocks de terrains aménagés :	+ 108 872,77 €
---	----------------

Le budget annexe zones d'activités de proximité s'équilibre en section de fonctionnement à 217 745,54 € et en section d'investissement à 108 872,77 €.

↳ Information sur la composition de la commission intercommunale d'accessibilité aux personnes handicapées

M. le Président informe l'Assemblée que quatre nouveaux délégués siégeront à la commission intercommunale d'accessibilité aux personnes handicapées afin que l'ensemble des douze communes soit représenté. Il précise que la présence de ces personnes se fera à titre consultatif et informatif afin de respecter le paritarisme de cette commission et ils auront fonction de lien et relais entre la commission et les groupes de travail communaux. Il s'agit de :

- Jacques BORNIER pour Gétigné
- Bernard VERGNAUD pour Maisdon-sur-Sèvre
- Denis GRANDJEAN pour Remouillé
- Karine GASPARIINI pour Saint-Lumine-de-Clisson

ENVIRONNEMENT

↳ Avenant au contrat avec Adelphe

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité l'avenant au contrat de valorisation des déchets d'emballages ménagers conclu avec la société agréée par l'Etat Adelphe, afin de bénéficier de soutiens financiers proportionnellement aux tonnages recyclés, qui prévoit que :

- ⇒ tous les cartons provenant de la collectivité pourront être recyclés et soutenus financièrement par Adelphe sur la base de 21% de l'ensemble des fibreux collectés
- ⇒ il est considéré une performance maximale soutenue de 15 kg/habitant et par an
- ⇒ une augmentation des tonnages de 5% maximum par an sera retenue

Il autorise Monsieur le Président à signer le présent avenant qui prend effet au 1^{er} janvier 2009.

PISCINE

↳ Autorisation du Président pour engager une requête contentieuse concernant les travaux de construction de la piscine

Suite aux diverses malfaçons dans les travaux de réalisation et de restructuration de la piscine Aqua'val, le Conseil Communautaire autorise à l'unanimité Monsieur le Président, ou son représentant, à engager une requête en référé-expertise devant le Tribunal administratif de Nantes, et éventuellement une requête sur le fond devant toutes juridictions civiles et administratives, visant à la mise en cause de la responsabilité décennale des constructeurs et de leurs assureurs respectifs, et à l'indemnisation des désordres subis.

Le Conseil Communautaire désigne à l'unanimité Maître Laurence Brosset, 19 Rue Vignon 75 008 PARIS, pour représenter la Communauté de communes de la Vallée de Clisson dans cette instance.

M. Claude CARTERON précise que l'avocate en charge du dossier a d'ores et déjà indiqué que seuls les désordres n'ayant pas encore fait l'objet de réparation pourront être pris en compte.

TOURISME

↳ Approbation du principe de la création d'un pôle de tourisme unique à l'échelle du Pays du vignoble nantais

Suite aux conclusions de l'étude Protourisme du Syndicat mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais rendues le 28 septembre 2009 et après présentation par Monsieur le Président de la position du Conseil des Maires à ce sujet, le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité le principe de la création d'un pôle touristique unique sur le Pays du Vignoble Nantais.

⇒ Les maires de la Vallée de Clisson sont persuadés qu'en unissant les talents et les initiatives, le développement touristique, peut devenir, demain, un vecteur de développement économique local pour le Pays du Vignoble Nantais.

A ce titre, le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité la mise en place d'une commission travail chargée de préparer, d'organiser et de mettre en agenda la création effective du pôle.

DÉCISIONS DE MONSIEUR LE PRÉSIDENT DANS LE CADRE DE SES POUVOIRS DÉLÉGUÉS

Monsieur le Président rend compte au Conseil Communautaire :

- que deux conventions ont été signées avec l'association Les Amoureux du Désert pour la mise à disposition à titre gracieux d'un local situé dans la ZA de Tabari à Clisson du 16 septembre 2009 au 16 novembre 2009.
- que les tarifs des activités et des sorties pour les jeunes de plus de 12 ans ont été modifiés et sont applicables à compter de septembre 2009

INFORMATIONS SUR L'ACTIVITÉ DES COMMISSIONS

Aménagement du Territoire :

Mme Martine LEGEAI fait un compte-rendu des comités de pilotage qui se sont tenus sur l'établissement de formation à Clisson et ajoute que le travail réalisé a été restitué à la Région lors du comité de pilotage du 14 octobre 2009.

M. Jean-Pierre COUDRAIS annonce que le prochain comité de pilotage se réunira lundi 16 novembre 2009.

De plus, Mme Martine LEGEAI annonce que la prochaine commission intercommunale d'accessibilité aux personnes handicapées se réunira jeudi 3 décembre 2009 à Saint-Hilaire-de-Clisson.

Enfin, M. Jean-Pierre COUDRAIS communique l'état d'avancement du projet de Pôle d'échanges multimodal.

Animation Enfance Jeunesse

M. Jean-Paul RICHARD fait part des réunions du groupe de travail Enfance les 21 septembre et 2 octobre 2009 ainsi que du comité de pilotage élargi aux bénévoles, professionnels et élus le 12 octobre 2009 concernant la réflexion sur la compétence Enfance.

Il insiste sur la volonté des maires de soutenir les associations gestionnaires des accueils de loisirs, notamment sur les tâches administratives. Le groupe de travail étudie actuellement les moyens pour limiter les coûts nets de ce service à la population.

Enfin, il informe que le groupe de travail Jeunesse se réunira le 26 octobre 2009 pour faire le bilan de l'été 2009 avec les associations partenaires ANIMAJE et IFAC.

Communication :

Mme Nelly SORIN fait un compte-rendu de la commission Communication réunie le 12 octobre dernier concernant l'évolution du magazine communautaire, la préparation des mobiliers de communication et les orientations budgétaires pour 2010.

Elle annonce la reprise de la lettre interne Mémo. A ce titre, le Mémo retraçant l'activité des commissions de septembre et d'octobre sera distribué à la fin du mois.

Concernant la collecte latérale, elle indique que le nouveau camion de collecte muni d'un bras effectuera le ramassage des bacs roulants sur dix circuits à partir du 1^{er} novembre, concernant dix communes. Pour accompagner ce changement, une campagne de communication est mise en place, relayée par les communes. Une période de test est prévue pendant deux mois (jusqu'à la fin de l'année).

Enfin, elle informe qu'une nouvelle affiche institutionnelle a été distribuée dans les communes mi-octobre. Le principe graphique a été conservé mais les photos ont été changées.

Développement économique :

Concernant la partie commerciale du Pôle de Toutes-Joies à Gétigné, M. François GUILLOT annonce qu'une conférence de presse aura lieu le 16 novembre 2009 et que le prochain comité de pilotage se réunira le 26 novembre 2009.

De plus, M. Jean-Pierre COUDRAIS informe qu'une rencontre est prévue le 27 novembre 2009 à l'occasion de la découverte de la villa Saint Antoine à Clisson. Les entreprises principales et les prestataires touristiques seront invités.

Environnement :

M. Gérard ESNAULT fait un compte-rendu de la commission Environnement réunie le 19 octobre dernier pour traiter principalement des orientations budgétaires et des projets pour 2010 qui sont :

- la proposition de généraliser la conteneurisation du tri sélectif en village.
⇒ cette conteneurisation est en expérimentation depuis septembre sur les communes de Boussay, Monnières et Saint-Lumine-de-Clisson et il manquerait 300 bacs. A ce titre, plusieurs élus ont en effet constaté la présence importante de sacs autour des bacs. M. Gérard ESNAULT ajoute qu'il n'y aura pas de plus gros bacs fournis, en revanche une réflexion est en cours sur l'ajout d'un deuxième bac à certains endroits.
- l'acquisition d'une nouvelle benne à ordures ménagères à collecte latérale ou non après retour d'expérience de la première benne qui arrive la semaine prochaine.

De plus, il fait part des actions qui vont être faites dans le cadre de la mise en place de la collecte latérale : pose d'autocollants sur les bacs, démonstration dans les communes, formation du personnel et redéploiement vers des services à la population.

Concernant le ramassage des ordures ménagères, M. Patrice LECHAPPE évoque le problème de l'écoulement de jus des bennes. M. le Président explique que cet écoulement est dû à l'usure des bennes et au fait que les bennes ne sont pas vidées tous les jours. Il rappelle que la réalisation prochaine d'une plateforme de transfert à Saint-Germain-sur-Moine permettra le vidage quotidien des bennes et que la réparation des bennes sera inscrite au budget 2010.

Patrimoine - Voirie - Sécurité-incendie - SIG :

M. Robert GOURAUD fait un compte-rendu de la commission réunie le 14 octobre dernier pour rendre compte des travaux des groupes de travail « Sécurité-incendie » et « Patrimoine - Voirie - SIG » et préparer les orientations budgétaires pour 2010.

De plus, il informe que les travaux de restructuration de la rue des Ajoncs dans la ZA de Tabari à Clisson et les travaux de voirie provisoire dans la ZA de la Maine à Remouillé sont achevés.

Piscine :

M. Jean-Paul RICHARD fait le compte-rendu du groupe de travail Piscine du 29 septembre 2009 au cours duquel le bilan positif de la saison d'été à la piscine Aqua'val a été présenté, expliqué par la météo favorable au mois d'août :

- 22 319 entrées tout public confondu, soit une hausse de 8 % par rapport à la saison 2008,
- 66 141 € de recettes, 61 257 € l'année précédente,
- 502 animations

Le point a de même été fait sur les inscriptions à la piscine qui représentent un taux de remplissage de 99 %, dont 89 % du territoire de la Communauté de communes.

M. Jean-Paul RICHARD évoque les problèmes rencontrés avec certains usagers.

Enfin, le groupe de travail a abordé l'activité scolaire, avec un passage d'une organisation semestrielle à une organisation trimestrielle, le plan de continuité d'activités ainsi que le recrutement d'un stagiaire pour une étude de marketing public.

Tourisme :

M. André RAUTUREAU informe que la commission Tourisme s'est réunie le 7 octobre dernier pour la présentation des conclusions de l'étude Protourisme du Pays du Vignoble Nantais, préparer les orientations budgétaires 2010 et travailler en groupe sur l'événementiel oenotouristique et l'étude hôtellerie de plein air.

De plus, il fait le compte-rendu des comités de pilotages sur « Murmures de rochers » et « Promotion touristique » qui se sont tenus le 14 octobre 2009.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 45.

Le Président :

Jean-Yves TEMPLIER